

Demande de Prise en Charge S.A.V

Pour une meilleure lisibilité, veuillez remplir cette carte à l'encre noire

1 - Renseignements Revendeur :

• Nom de l'entreprise :	• Nom de l'interlocuteur :
• Adresse :	• Code postal et Ville :
• N° de téléphone :	• N° de fax :
• E-mail :	• Accessible de :h..... àh.....

2 - Renseignements Client :

• Nom :	• Prénom :
• Adresse :	• Code postal et Ville :
• N° de téléphone :	• N° de fax :
• E-mail :	• Accessible de :h..... àh.....

3 - Renseignements Produit :

• Marque :	• Modèle :
• N° de série :	• Date d'achat :
• Est il sous garantie : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	• Si non, voulez vous un devis : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• Description détaillée du problème :	• Notes :

Cette garantie ne couvre que les défauts de matière et de transformation d'un produit vendu sous la marque d'origine. Les prestations de garantie sont donc exclues si M.C Technologies n'est pas responsable des défauts ou vices, en particulier dans les cas suivants :

1. La mauvaise utilisation, emploi abusif ou toute autre faute du consommateur ou d'un tiers, en particulier en cas de non respect des instructions du manuel d'utilisation.
2. Les défauts de variations du courant électrique ou des circuits électriques, de la climatisation ou autres conditions ambiantes,
3. Les défauts de pixels s'ils sont au-delà du seuil de tolérance indiqué sur la fiche technique du produit,
4. Les produits dont le numéro de série a été endommagé, modifié ou éliminé,
5. Les conditions d'utilisation anormales, y compris la présence de fumée (par exemple fumée de cigarette) et de poussière,
6. Les frais de transport de l'appareil, de déplacement du réparateur et de main d'œuvre relatifs à un dommage non garanti ou non constaté par le service après-vente de M.C Technologies,
7. Les dommages occasionnés à l'appareil par incendie, explosion, foudre, inondations, surtension électrique pour autant qu'ils prennent naissance dans d'autres biens que l'appareil lui-même,
8. Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive,
9. Les dommages ayant une origine une cause externe à l'appareil : choc, chute, mauvaise utilisation, erreur de manipulation, etc.,
10. Les dommages résultants d'utilisation d'énergie d'emploi ou d'installations non conformes aux prescriptions du constructeur,
11. Les dommages d'ordre esthétique n'altérant pas le bon fonctionnement de l'appareil, sauf si lesdits dommages sont consécutifs à un évènement garanti par le constructeur,
12. Les parties extérieurs : vernis, laque, peinture,
13. Les frais de déplacement consécutifs à une demande d'intervention non justifiée,
14. Toute réparation de fortune ou provisoire, effectuée par un personnel non habilité, restant à la charge du consommateur ou distributeur qui supporterait en outre, les conséquences de l'aggravation éventuelle du dommage en résultant,
15. La main d'œuvre afférente aux pièces non couvertes par la garantie constructeur.

Je certifie exacts et sincères les renseignements ci-dessus et être en conformité avec les conditions d'application de la garantie.

Date :

Signature :

Numéro RMA : _____

Ne rien inscrire dans cette case (partie réservée au Service Center)